

COMMUNIQUE DE PRESSE / 11 SEPTEMBRE 2018

**DEGROUX BRUGERE CONSEILLE CAPITAL CROISSANCE POUR SA PRISE
DE PARTICIPATION DANS TOUTAPPRENDRE.COM**

Le cabinet Degroux Brugère accompagne le fonds d'investissement Capital Croissance à l'occasion de sa prise de participation minoritaire dans Learnorama, éditeur du site de cours en ligne Toutapprendre.com.

Créé en 2000, Toutapprendre.com a d'abord proposé un service de cours en ligne auprès de bibliothèques avant d'élargir son offre aux comités d'entreprises et sociétés. L'intervention de Capital Croissance au sein de l'entreprise devrait permettre à Learnorama d'accélérer son développement, via notamment des opérations de croissance externe.

Pour cette opération Degroux Brugère conseillait Capital Croissance avec Augustin Fleytoux, associé, et Marguerite Galois-Boyé.

A propos de Degroux Brugère

Le Cabinet DEGROUX BRUGERE intervient historiquement auprès d'une clientèle d'actionnaires-dirigeants, d'entreprises, de groupes familiaux et de fonds d'investissements français et internationaux, dans les domaines suivants :

- transactionnel, LBO/Private equity, venture capital,
- droit des sociétés (vie sociale, fusions-acquisitions, restructurations, haut de bilan),
- droit fiscal (patrimonial, groupes de sociétés, entreprises, contentieux),
- droit des entreprises en difficulté,
- droit commercial,
- droit social,
- contentieux judiciaire.

Le Cabinet comprend aujourd'hui environ 35 personnes, dont 10 associés et 15 collaborateurs.

Contacts presse

AVOCOM / Charlotte Vier + Camille Flesselles / ch.vier@avocom.fr / c.flesselles@avocom.fr / LD : 01 48 24 00 40 ou 42.